

N° 5 Juín 2019

Le mot du maire

Chères Châteloises, chers Châtelois,

L'adoption des budgets a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal en avril 2019.

C'est sans aucun doute le conseil le plus important de l'année car il conditionne les activités de notre commune.

L'année 2018 fut très active sur le plan des tâches à réaliser et à financer. Notre capacité de gestion a permis de dégager un fonds de roulement de l'ordre de 400.000 euros sur cet exercice.

Le budget principal s'inscrit dans bonne continuité une des équilibres budgétaires, par l'association de notre capacité d'autofinancement et de nos démarches pour obtenir subventions dans une époque où l'argent est rare mais aussi par une action d'équilibrage des reports d'excédents budget fonctionnement vers le budget des investissements.

Concrètement nous prévoyons au

total pour cette année 483.169 euros de subventions pour le budget des investissements, réparties essentiellement entre le département, la région, l'état, le TEPCV et LEADER.

Il n'y aura pas de hausse de la fiscalité communale mais une augmentation automatique de la valeur des bases fiscales de +2,2% décidée par l'État.

Pour favoriser le développement de notre commune, le budget général d'investissements 2019 a été affecté des excédents de fonctionnement des exercices antérieurs de nos deux communes historiques pour un montant de 850.000 euros.

Le budget général de fonctionnement 2019 se situe à 1.161.456 euros et grâce à des efforts de gestion rigoureuse permet de dégager un excédent de 178.294 euros en faveur du budget général d'investissements.

Quant au budget général d'investissements, il se positionne pour les dépenses à 1.585.603 euros et en recettes pour 1.664.287 euros.

Ainsi le budget global de fonctionnement et d'investissements, pour la commune de Châtel-en-Trièves, se traduit par des recettes de 2.825.742 euros et des dépenses de 2.747.058 euros

(voir plus loin dans le bulletin municipal les tableaux sur le budget). Ce qui permet de dégager un excédent au budget général 2019 de 78.684 euros.

Vous trouverez dans les pages qui suivent plus de détails de nos actions, animations et projets en cours.

Pour information, l'inauguration des nouveaux locaux de la mairie et du café-épicerie associatif dans le Domaine de Talon est prévue pour le samedi 29 juin, à 11h. Tous les habitants de Châtel-en-Trièves sont cordialement invités à cette manifestation qui se prolongera une partie de l'après-midi avec diverses animations offertes par nos associations.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'équipe municipale, le personnel communal ainsi que nos associations pour leur volontarisme, leurs motivations et la qualité de leurs engagements dans nos nombreuses activités et pour la poursuite de notre développement.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous.

Victor Vecchiato Maire de Châtel-en-Trièves

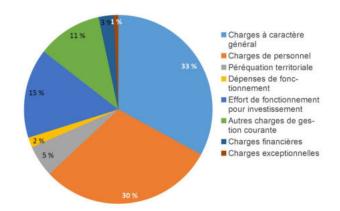


Budget communal 2019

Attention: les pourcentages des graphiques sont arrondis

Dépenses de fonctionnement

| Dépenses de fonctionnement | |
|--|----------------|
| Charges à caractère général | 382 729,00 € |
| Charges de personnel | 349 134,00 € |
| Péréquation territoriale | 63 000,00 € |
| Dépenses de fonctionnement | 20 000,00 € |
| Effort de fonctionnement pour investissement | 178 293,80 € |
| Autres charges de gestion courante | 129 298,83 € |
| Charges financières | 30 000,00 € |
| Charges exceptionnelles | 9 000,00 € |
| | 1 161 455,63 € |



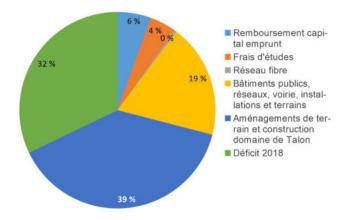
Recettes de fonctionnement

| Recettes de fonctionnement | |
|--|----------------|
| Remboursement frais de personnel | 13 000,00 € |
| Facturation de l'eau et du périscolaire | 63 900,00 € |
| Impôts et taxes dont attribution de la CDC et taxe sur les pylônes | 768 008,00 € |
| Versements de l'État | 124 368,00 € |
| Location des immeubles | 131 000,00 € |
| Produit exceptionnel | 1 060,00 € |
| Affectation des excédents cumulés 2018 | 60 119,63 € |
| | 1 161 455,63 € |



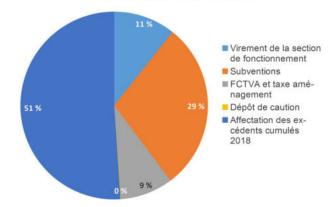
Dépenses d'investissement

| Dépenses d'investissement | |
|--|----------------|
| Remboursement capital emprunt | 88 000,00 € |
| Frais d'études | 69 500,00 € |
| Réseau fibre | 5 400,00 € |
| Bâtiments publics, réseaux, voirie, installations et terrains | 297 422,00 € |
| Aménagements de terrain et construction domaine de Talon | 616 000,00 € |
| Déficit 2018 | 509 280,75 € |
| | 1 585 602,75 € |



Recettes d'investissement

| Recettes d'investissement | |
|--|----------------|
| Virement de la section de fonctionnement | 178 293,80 € |
| Subventions | 483 169,00 € |
| FCTVA et taxe aménagement | 151 323,89 € |
| Dépôt de caution | 1500,00€ |
| Affectation des excédents cumulés 2018 | 850 000,00 € |
| | 1 664 286,69 € |



Le domaine de TALON: dernière ligne droite...

Talon! Enfin, sont réalisés les derniers travaux de finitions. Ce qui nécessite une multitude de mises au point, de réglage de tous les détails, comme pour toute construction.

Notre « Maison commune », ce n'est pas seulement « du bâti ». C'est du sens aussi. C'est tout cet ensemble qui s'articule autour de la mairie. Ce Tout auquel chacun d'entre nous a contribué:

Ceux des premiers « ateliers partagés », initiés par Fanny LACROIX dans une démarche qui nous était alors étrangère, les habitants qui s'y sont joints, les conseillers municipaux unanimes, Paul GONSOLIN qui a depuis les premières minutes, engrangé dans son appareil photo toutes les phases du projet, des premières réunions, à chaque étape du chantier de démolition puis de reconstruction. Les agents municipaux, techniques et administratifs auxquels il a été énormément demandé de concours d'investissement. Patrice CARLE, architecte et maître d'œuvre présent depuis plus d'un an sans discontinuer sur les lieux à chaque instant.

Bulletin municipal Commune de Châtel-en-Trièves

Directeur de la publication

V. Vecchiato

Comité de rédaction

C. Ance, A. Blanc, F. Blanchet, H. Colombani, D. Loose, H. Miller.

Ont aussi participé à ce numéro (textes et photos) J.-P. Agresti, C. Arnaud, M. Bois, M. Bosse, V. Dubois, L. Gherrabti, P. Jail, H. Labadie, J.-L Serre, J. Vivien... et les associations de la commune!

Mairie de Châtel-en-Trièves Tél.: 04 76 34 92 79

chatel-en-trieves@orange.fr Imprimeur : Buro+

https://chatel-en-trieves.fr

Châtel

Et bien sûr les artisans et entreprises de tous les corps de métiers nécessaires à une telle réalisation. Une démarche que nous avons ensuite développée en construisant notre commune rurales par un état trop souvent détourné de sa fonction républicaine qui est de se soucier du bien être de tous. Urbains et ruraux. Riches et pauvres. Forts et fragiles car la fragilité est une chose



nouvelle, Châtel-en-Trièves.

Ceux qui ont donné naissance au renouveau de notre école communale à Cordéac, qui compte aujourd'hui plus de 20 enfants, et dont l'avenir est assuré parce que nous nous attelons aussi à la pérenniser en créant les conditions d'accueil de familles avec enfants.

Ceux qui ont apporté leur imagination, leur savoir-faire, la mémoire des anciens pour que le projet de Centre bourg à Cordéac devienne une réalité, en y associant les enfants qui attendent avec impatience de voir surgir le réel de ce qui est sorti de leur tête lors des ateliers du périscolaire.

Ceux qui, empêchés pour diverses raisons, éloignement du village, maladie, grand âge sont obligés de rester chez eux, mais sur lesquels nous savons pouvoir compter lorsqu'il s'agit de résister à la désertification, résister à la morosité ambiante qui traverse le pays, résister à l'abandon du service public dans nos communes

qui peut affecter tout être à chaque instant de la vie.

En écrivant cela, tant d'autres pensées qui me viennent à l'esprit, me renforcent en la certitude que ce à quoi nous nous sommes attelés durant ces cinq années, est la voie qu'il faut suivre pour que notre communauté soit forte et vivante. Donner du sens, réfléchir et faire ensemble. Ne jamais baisser les bras. Comme ceux qui durant les années sombres de l'occupation ont pris le parti de relever la tête.

Talon! Appelons-le encore quelque temps ainsi, c'est d'abord et surtout tout cela. Alors aujourd'hui, les peintures sont en train de sécher, les parterres sont semaine posés la prochaine, l'escalier, permettant de monter dans les bureaux situés à l'étage, est posé depuis quelques heures, les dernières sections des terrasses devant le café associatif sont coulées dans quelques heures, le mobilier attend d'être posé pour accueillir nos services communaux, enfin, dans des conditions qui permettront un service aux administrés encore plus performant.



Victor VECCHIATO l'a annoncé, dans quelques jours vous pourrez venir voir de vos yeux tout cela et, Citoyennes et Citoyens de notre belle commune, prendre possession des lieux qui sont les vôtres, les nôtres, au travers de l'action de nos nombreuses associations qui font fleurir le « vivre ensemble » : maison commune, avec la mairie et la salle du conseil qui s'ouvre sur le parc arboré, café-épicerie partagé, jardins partagés, carrière équestre, place Publique du grand marronnier.

Jean Pierre AGRESTI maire délégué; mai 2019

Assainissement : engagement d'une seconde phase d'équipement du village de Cordéac à hauteur des Fontannes.

Ce projet, conçu par la municipalité précédente et porté par l'équipe actuelle, a pour objet, le désenclavement de la partie haute du village, jusqu'à présent non raccordée à la Station d'Épuration des Eaux Usées (STEP). L'étude conduite antérieurement a fait apparaître que le franchissement de la route départementale ne pouvait se faire exclusivement qu'en un point précis, imposé par la topographie. Celui-ci est situé à proximité de la propriété de Madame et Monsieur GARCIN, là où une conduite d'écoulement dite « toutes eaux » la traverse par un ponteau très ancien aménagé sous la route départementale. Conduite « toutes eaux » car les effluents et les eaux pluviales y sont collectés en dispositif unitaire.

Un travail d'identification et de levé des freins administratifs et financiers menés par Fanny LACROIX, attachée et Pierre MAILLARD, ingénieur stagiaire à Châtel-en-Trièves, en début d'année 2018, auprès des organismes financeurs dont l'Agence de l'Eau, a permis de lever les difficultés rencontrées par un tel projet.

Je tiens à souligner l'excellent esprit dont on fait preuve, pour permettre que cela se réalise, Madame et Monsieur Josette et Roger GARCIN, Madame Marie-France BONNET, Madame Renée REYNIER, propriétaires des terrains traversés situés en amont.

Ainsi, à l'heure où le transfert de compétence « Eau et Assainissement » vient contraindre très durement la capacité des communes, d'investir dans la réalisation d'équipements publics, transfert de compétence, doublé d'une réduction draconienne des aides attribuées par l'Agence de l'Eau, le raccordement à la STEP des habitations, du secteur situé au haut du village va être engagé. Cela se fera en plusieurs phases qui prendront bien évidemment plusieurs années en fonction des subventions attribuées.

Pour ce qui concerne le strict « passage obligé » des Fontannes, l'opération doit être entreprise sans plus tarder afin de ne pas perdre les subventions accordées lors de la mandature précédente, ce qui impose la fin impérative des travaux pour début octobre 2019.

L'opération, confiée en maîtrise d'œuvre à Alpes'Etudes, bureau d'études en charge des opérations antérieures sur le réseau de Cordéac, débutera en principe, courant juin dès que l'appel d'offres aura été conclu avec une entreprise. Ces travaux consisteront en la pose d'une deuxième conduite d'égouts qui autorisera ainsi la mise en séparatif des eaux usées et pluviales, pour que la station d'épuration puisse fonctionner avec le maximum d'efficience, ce qui n'est pas encore le cas actuellement.

Châtel-en-Trièves démontre que les beaux projets, qui se réalisent dans la continuité des actions entreprises antérieurement par les équipes qui se succèdent à la mairie, aboutissent, si l'esprit qui prévaut donne du sens à ce que doit être l'action publique, donnant ainsi de la force à nos actions.

Une notion, en ces temps d'effervescence citoyenne, qui a parfois un peu de mal à être prise en compte par l'État, lorsque ceux qui en ont la charge délaissent, sans discernement et sagesse, cet esprit de solidarité qui fonde notre république. Nos communes rurales, faut-il le rappeler, sont au nombre de près de 33 000 sur les quelques 35 000 communes que compte notre pays.

Jean-Pierre AGRESTI maire délégué / Jean-Louis SERRE adjoint en charge des réseaux ; mai 2019



Travaux de voirie 2019

Programme de fonctionnement

Ce programme concerne les travaux d'entretien. Nous avons inscrit au budget prévisionnel la somme de 55.000 euros pour les actions suivantes :

- fauchage et accotement des voies
- élagage
- bouchage de trous
- curage de fossés
- déneigement

D'autre part, 4 chemins empierrés feront l'objet en partie d'un reprofilage et d'un compactage. Sur le site de Saint-Sébastien, il s'agit des chemins de Souville et de Joigny et sur le site de Cordéac, des chemins des Pavés et de L'Erete.

L'hiver, particulièrement clément, a permis à notre équipe d'agents techniques de procéder au curage de nombreux fossés et au nettoyage de l'ensemble des regards d'évacuation d'eau pluviale, sur les chemins suivants : chemin des Bayles à l'Echarenne, chemin de Casse, chemin de Malveysin, chemin des Garniers, chemin des Gachets.

Ces travaux réalisés en régie ont l'avantage d'être moins onéreux que lors d'appels à des entreprises.

Programme d'investissement

Ce programme concerne les gros travaux de voirie, en particulier :

- la reprise totale d'un chemin
- son revêtement en tricouche ou en enrobé
- la création de voies
- la création de fossés

Pour 2019, sont concernés les chemins suivants :

- le chemin des Guions, dans sa partie haute, sera traité en enrobé.
 - une portion du chemin des Pellissiers, dans le

hameau, sera traitée en enrobé.

• le départ du chemin des Peyrouses sera traité en enrobé.

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 43.797 euros. Ces travaux sont éligibles aux subventions du département pour un montant prévisionnel de 10.949 euros. La T.V.A est récupérable à hauteur de 7.299 euros. Il reste à la charge de la commune 25.549 euros. Nous parlons de « montant prévisionnel », car le coût réel sera connu après le résultat de l'appel d'offres qui va être lancé prochainement.

Personnel

Le service animation accueille au sein de l'équipe, depuis le mois de septembre, Chloé MEIL, dans le cadre d'un service civique. Elle est en soutien de l'équipe pendant les temps d'animation méridiens ainsi que les ateliers thématiques proposés aux enfants, le soir après l'école. Elle accompagne les enfants de maternelle, domiciliés sur la commune de Châtel-en-Trièves dans le transport scolaire, le matin et le soir. Elle est force de propositions lors du choix d'actions intergénérationnelles, d'évènements thématiques,...

Son service civique arrivant à terme, toute l'équipe la remercie chaleureusement pour son investissement, son engagement auprès des enfants et des habitants de la commune.

Chloé quittant le service animation de la commune, son poste est à pourvoir, pour la rentrée scolaire 2019/2020. Un appel à candidature a été lancé au mois d'avril, pour des jeunes qui souhaiteraient s'engager dans un projet de volontariat en service civique, auprès du service animation de la commune.

Le budget

Lors du conseil communautaire du 11 février dernier, les élus de la CCT ont échangé sur les finances de la collectivité lors du traditionnel débat d'orientation budgétaire. L'occasion était donnée de présenter une situation maîtrisée, propice au bon fonctionnement des services publics et à la poursuite des investissements importants pour le Trièves et ses habitants.

Les enseignements de l'année 2018

L'exercice budgétaire 2018 s'achève pour la troisième année consécutive sur un résultat positif.

2016 > 89 533 €

2017 > 270 300 €

2018 > 222 662 €

Pour rappel, en 2014, le résultat affichait un résultat négatif de -158 655 €

Ces chiffres confirment le redressement des finances de la collectivité malgré les baisses de dotations de l'État et les nouvelles compétences que ce dernier a transférées aux structures intercommunales. Entre 2014 et 2017, la CCT a pu s'en sortir grâce à des efforts de gestion combinés à une hausse de la fiscalité et à un important travail de recherche de soutiens financiers extérieurs (voir ci-dessous).

Les propositions pour 2019

- Pas de hausse de la fiscalité intercommunale dans un contexte d'augmentation automatique de la valeur des bases fiscales de +2,2% décidée par l'État.
- Renforcer l'action de la collectivité envers les secteurs de la jeunesse, de la forêt et de l'agriculture (renforcement des équipes).
- Poursuivre les investissements structurants pour le territoire : aménagement d'une maison de santé et construction d'un groupe scolaire de 6 classes à Monestier de Clermont.
- Adapter la collectivité aux nouveaux enjeux à venir et en particulier mener à bien le transfert de la compétence eau potable de toutes les communes vers l'intercommunalité au 1er janvier 2020.

Aménagement et déplacement (Département)

Un vaste chantier pour un axe majeur :

Le Département de l'Isère a adopté un plan de modernisation et de sécurisation de la route départementale 1075. Avec 56 millions d'euros, les travaux envisagés représentent le plus gros chantier routier à venir de l'Isère.

Le projet global prévoit une trentaine d'aménagements entre le col du Fau et le col de la Croix-Haute distants de 32 kilomètres.



Reliant les régions Auvergne- Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, irriguant les villages du Trièves, la RD 1075 est essentielle pour les déplacements du quotidien. C'est également un itinéraire touristique très fréquenté, avec plus de 14 000 véhicules par jour en haute saison. Compte tenu de sa configuration actuelle, elle présente une forte accidentologie avec deux accidents par mois en moyenne.

Les opérations ont pour objectif de sécuriser, améliorer et fiabiliser les déplacements des usagers sur la RD 1075 : modification de carrefours, création de créneaux de dépassement, rectification de virages, installation de passages dédiés aux piétons et cyclistes.

L'opération a bénéficié d'une concertation publique qui s'est achevée le 22 février dernier après plusieurs réunions pour les riverains. Le Département de l'Isère compile désormais l'ensemble des avis et propositions et élabore un bilan global de la concertation. Ces éléments vont lui permettre d'affiner le projet, en vue de l'enquête publique qui aura lieu en 2020 et qui permettra de valider définitivement le projet dont le dossier est consultable au siège de la CCT.

A l'honneur

Comme chaque année la cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie s'est tenue le 24 mars à Châtel-en-Trièves, au cimetière de Cordéac. A cette occasion, Victor Vecchiato, maire de la commune, s'est vu remettre par Jean-Pierre Agresti, maire délégué, la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre ainsi que la croix du combattant.



La remise des médailles s'est faite en présence de très nombreux habitants, anciens combattants et personnalités, parmi lesquelles Marie-Noëlle Batistelle, députée, Frédérique Puissat, sénatrice, Guillaume Gontard, sénateur, Marie-Claire Terrier, conseillère régionale, Jérôme Fauconnier, président de la communauté de communes du Trièves, Jean-Pierre Viallat, maire de Saint-Jean-d'Hérans et de Pierre Gerin, président de la FNACA.



Cette manifestation conviviale s'est conclue autour d'un traditionnel verre de l'amitié.

Halte aux déchets sauvages!

Des déchets sauvages ont été constatés sur notre commune, aux Quatre-chemins, aux abords de la route des Bayles et au Serre-la-Garde.

Ces déchets impactent notre environnement. Ils contribuent à l'effet de serre, polluent l'air, consomment des ressources et dégradent les sols.

Tous les déchets spéciaux et volumineux, tels que les meubles, pneus, appareils électroménagers ou électroniques, piles, batteries, produits chimiques polluants ainsi que les gravats et les différents matériaux de démolition (portes, fenêtres, charpentes...) doivent être apportés à la déchetterie de Mens, située dans la zone artisanale des ruisseaux.

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Concernant les déchets verts (branchages et tontes de gazon), nous rappelons à votre attention la fermeture du site de l'ancienne décharge de Cordéac. Cependant, une plate-forme « déchets verts » est en cours

d'aménagement à Saint-Sébastien, sur le lieu de l'ancienne décharge. Toutefois, les habitants de Châtelen-Trièves, sont autorisés à y déposer leurs déchets verts.

A l'issue de ces travaux d'aménagement (prévus pour le 3ème trimestre 2019), vous serez informés personnellement, par courrier, du règlement et du mode d'utilisation de cet espace.



Des nouvelles des activités périscolaires

Compostage

D'ici 2023, tout déchet organique venant des collectivités ne pourra plus être mis aux ordures ménagères. Consciente de l'intérêt agronomique et environnemental du compostage, la Communauté de Communes propose, depuis plusieurs années, aux établissements scolaires du territoire de s'équiper de composteurs pour gérer les restes de repas. C'est ainsi que le service animation a décidé, avec enthousiasme, de porter un projet de compostage des déchets de la restauration scolaire auprès des élèves de l'école, avec l'aide de Trièves Compostage et Environnement et de la Communauté de Communes.



En novembre 2018, les élèves de l'école de Châtel-en-Trièves ont été sensibilisés au compostage des déchets alimentaires. Il s'en est suivi l'installation de bacs de compostage juste à côté de la cantine scolaire. Les élèves présents, pendant le temps de la cantine, ont donc pris outils et plans pour monter les 2 bacs fournis par la Communauté de Communes du Trièves. Ils sont accompagnés pour apprendre à mettre en place le tri à la cantine et gérer le composteur au mieux.

Situés à proximité d'autres habitations, 5 foyers ont souhaité pouvoir aussi y composter leurs déchets alimentaires. Le cercle vertueux a démarré!

Les élèves et animateurs assurent un brassage hebdomadaire et veillent à ce que le mélange soit idéal pour un bon compostage. Les services techniques assurent l'approvisionnement en feuilles mortes stockées dans le bac de droite ; chaque apport doit être complété par des feuilles. Le compost obtenu sera partagé entre les habitants et les jardins des élèves. Mais pour cela il faudra encore attendre quelques mois!

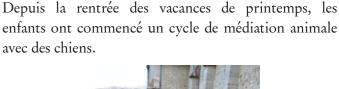
Et vous, habitants, que faites-vous de vos déchets de cuisine ? Et vos déchets de jardins ?

Si vous souhaitez des conseils, n'hésitez pas à en parler à Valérie Dubois, habitante de Chalanne, ou à Christophe Bonnet, l'agent technique de la commune. Ils sont tous deux guides composteurs et prêts à vous informer!

TAP 2ème trimestre : Culture Amérindienne

Depuis la rentrée des vacances de Noël et jusqu'aux vacances de Printemps, les enfants ont découvert la culture amérindienne. Ils ont fabriqué des attrape-rêves ainsi qu'une surprise pour leur maman.

Tous les enfants et l'équipe d'animation remercient chaleureusement C. Chevance pour son travail de qualité.





Cartes de la Fraternité

Dans le cadre d'un appel à projet de la Ligue de l'Enseignement, sur le thème de l'Hospitalité et la Fraternité, les enfants ont confectionné des cartes avec des dessins et des messages de fraternité qu'ils ont envoyées à des personnes âgées isolées, de la commune de Châtel-en-Trièves. Ces personnes ont été tirées au sort et les enfants souhaitent établir une correspondance avec eux afin de créer du lien intergénérationnel.













Atelier Terre



Productions des enfants, des parents et grands parents, lors des ateliers "Terre"



Les enfants, leurs parents et grands-parents participent à l'atelier "Terre".

Carnaval le lundi 8 avril



Stand de maquillage avant la photo de groupe, dans la cour de l'école.



M. Carnaval fabriqué par les enfants.



Photo de groupe avant le défilé dans la cour de l'école.







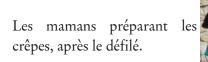
Défilé du Carnaval dans les rues de Cordéac.



Les ballons gonflés par les mamans, prêts à être lâchés par les enfants.



Après le défilé dans les rues de Cordéac, départ des enfants pour le lâcher de ballons.





Lâcher de ballons dans le champ à côté de l'Eglise.



A la fin du Carnaval et du lâcher de ballons, goûter offert aux enfants et participants par le Sou des écoles.

Troc de plants du 19 mai 2019

Les enfants ont semé puis repiqué des plants qu'ils ont vendus lors du troc de plants qui s'est déroulé le 19 Mai 2019, à l'espace Pierre Arnaud. Cet événement était animé par une personne bénévole, Dominique Vétier, que les enfants et toute l'équipe d'animation remercient chaleureusement.

L'argent récolté financera des sorties et animations scolaires et périscolaires.





Des nouvelles de l'école!

Au mois de mars nous sommes allés travailler à la médiathèque de Mens. Nous avons reconstitué un classement de livres d'histoire, ainsi qu'un classement de livres documentaires. Alexia nous a lu une superbe histoire de monstre.

Le 26 mars nous avons assité à un spectacle à la salle du poulailler à Monestier-du-Percy, sur le thème de la mer et de la protection de l'environnement. C'était super.





Ouverture du café-épicerie O'Talon

Cette fois, ça y est l'ouverture est imminente! Issu de l'envie des habitants, ce projet est porté depuis plus de 3 ans par l'association O'Talon, et soutenu sans faille par la commune qui met à notre disposition de superbes locaux.

C'est donc grâce au soutien de 80 adhérents et du travail d'un CA dynamique que vous découvrirez dans le centre du village de Saint-Sébastien, à côté de la nouvelle Mairie de Châtel-en-Trièves, sur le domaine de Talon, le café-épicerie.

Certains d'entre nous ont suivi des formations (quelquefois sur leurs propres deniers) en législation, hygiène et sécurité... pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Nous détenons le « permis d'exploitation » indispensable à l'ouverture du café : une licence III pour les consommations au bar, titrant jusqu'à 18° d'alcool, une licence IV à emporter pour pouvoir vendre à l'épicerie, le bon whisky du Trièves (whisky

des Hautes Glaces), ainsi qu'une licence « restauration » qui nous permettra de proposer des repas.

Le Café-épicerie O'Talon vous ouvrira ses portes :

- le mercredi de 14h à 20h
- le jeudi et le vendredi de 17h à 20h
- le samedi de 17h à 23h
- le dimanche de 9h à 13h

Vous y serez accueillis par une équipe constituée de bénévoles et d'un salarié. Car, et nous n'en sommes pas peu fiers, nous embaucherons, dès l'ouverture, un salarié pour nous aider à faire vivre ce lieu de convivialité. Cette embauche est financièrement possible grâce à une aide de la CAF, étalée sur 3 ans (2019 – 2021). Cette subvention intervient dans le cadre du « développement à la vie locale ». Après 2021, nous espérons que les bénéfices du café-épicerie permettront de financer intégralement le salarié.

Le café-épicerie O'Talon sera un lieu d'accueil, de services aux habitants, de rencontres, de partage et de découvertes, pour tous et pour tous les âges.

Ce sera aussi un lieu de promotion des produits locaux, que ce soit au bar ou à l'épicerie. Vous pourrez ainsi venir siroter une petite bière locale (Tourniole, Belette, Saint-Genis) ou un café torréfié dans le Trièves, déguster une limonade du Vercors (Biercors), un cola des Alpes (Alpa-Cola) ou encore acheter des œufs ou des fromages Châtelois (parmi de multiples exemples).



Sous les voûtes ou le marronnier, vous pourrez lire le Dauphiné Libéré ou les Nouvelles du Pays qui ne seront plus distribuées dans les boîtes aux lettres, sauf impossibilité absolue de se déplacer. Une autre occasion de venir nous rendre une petite visite!

Nous proposerons aussi quelques produits de première nécessité et nous compléterons notre offre en fonction de vos envies et de vos besoins.

Vous pourrez consulter notre planning d'évènements et d'animations en tous genres, pour encore plus de joie et de partage ainsi que la liste des services offerts, affichés sur un joli panneau, à l'intérieur du café.

Tous ces renseignements, et bien d'autres encore, seront disponibles :

- sur notre site internet : otalon.org
- sur notre page Facebook : Café-Epicerie O'Talon
- et bien sûr, directement sur place!

Si vous avez envie de faire partie de cette aventure en tant que bénévole, vous pourrez vous inscrire sur un planning en ligne, par créneaux de 3 heures en semaine, et 2 heures le dimanche où le lieu sera tenu uniquement par des bénévoles.

Si vous souhaitez nous faire part d'une idée, d'une envie ou d'un besoin, c'est possible, et nous vous en remercions d'avance ...

Rendez-vous très prochainement au café-épicerie O'Talon.



Le coin des associations

L'Étalon Bastien

Cette année, l'Étalon Bastien a eu le plaisir de réceptionner la magnifique carrière multi-activités. C'est une chance unique d'avoir un tel équipement et jamais nous ne remercierons assez la municipalité de Châtel-en-Trièves.

L'Étalon Bastien a signé une convention avec la municipalité qui définit les modalités d'usage :

- un loyer annuel dont l'objectif, à terme, est de couvrir l'investissement.
- la délégation de la gestion de la carrière avec pour mission, d'y accueillir d'autres activités telles que le football sur sable (beach soccer), beach volley etc..

A ce sujet, nous sommes prêts à étudier toute autre proposition, comme le renforcement musculaire sur sable...

N'hésitez pas à contacter la mairie ou à envoyer un mail à : letalonbastien@gmail.com.

- un règlement intérieur est disponible, affiché sur le panneau d'informations, à la carrière.

En accord avec l'association « Pin de Vie », nous avons mis l'accent sur l'entretien et l'aménagement du lagunage qui peut vous accueillir pour une petite balade (à pied, à cheval, à vélo), avant ou après un pot dans notre futur café associatif O'Talon.

L'Étalon Bastien a organisé une tournée « dentiste » pour 80 chevaux sur le Trièves et aussi du saut (CSO) avec notre Team Performance (première compétition le 28 avril dernier), un stage TREC FUN (encadré par Valérie COLIN), des cours particuliers, des jeux et des randonnées.



Points d'orgue : la fête du cheval avec St Seb. Animé, fin août, lors de la fête du village et le Grand Régional de Tourisme Équestre, le week-end du 5 octobre.

Pour plus d'informations et des images, rendez-vous sur notre Facebook : l'étalon bastien.



Comité des fêtes de Cordéac

Cette année, le comité des fêtes de Cordéac propose trois animations.

La première, à savoir, le troc de plantes, s'est déroulée le 19 mai à l'espace Pierre Arnaud.

Cet été, le 15 août ou le 18 août (en fonction des conditions météorologiques) aura lieu la fête de Bachilianne : montée à l'alpage et pique-nique partagé. Pour la fin de l'année, nous proposons de renouveler le marché de Noël, le 23 novembre.

L'ensemble du comité des fêtes reste à l'écoute de toutes et tous. En effet, toutes les idées d'activités ou de manifestations seront les bienvenues et nous ferons au mieux pour en tenir compte.

Un grand merci à celles et ceux qui se joignent à nous, lors des festivités ainsi qu'à la mairie de Châtel-en-Trièves pour sa collaboration.

CinéChâtel

CinéChâtel, c'est un petit groupe de bénévoles qui vous apporte le cinéma à Châtel-en-Trièves, plus précisément à Cordéac, depuis plus de 15 ans, avec une autre équipe au temps des bobines, mais toujours peu de personnes à l'ère du numérique arrivé en 2014.

Grâce à l'Écran Vagabond du Trièves et à sa logistique, vous pouvez voir 1 à 3 films, chaque mois, dans votre commune, pour un prix modique, un mois après sa sortie nationale et partager ainsi les émotions du cinéma devant un grand écran avec d'autres personnes, ce qui est mieux que seul devant son téléviseur ou son ordinateur, n 'est-ce pas?

Les élèves de la classe unique de Châtel voient 3 films par an, avec leur enseignante, dans le cadre d'École et Cinéma, à Cordéac, grâce à notre participation.

Mais le souci, c'est que, comme dans toutes les associations, il faudrait renouveler les bénévoles au fur et à mesure des départs. Depuis un an, nous ne sommes plus que 5, et si un ou deux s'absentent ou sont malades, c'est difficile. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez quelques heures par mois à consacrer à l'animation de votre village!

Nous avons organisé en 2019 un ciné débat sur le documentaire" Le temps des forêts ", une projection du documentaire de F.Ruffin sur les gilets jaunes début mai, puis cet été, avec le Comité des Fêtes ce sera une soirée Pastoralisme, avant le pique-nique à l'alpage de Bachilianne, les 14 et 15 août. Nous serions ravis de prévoir un ciné plein air, mais nous manquons de bras pour monter l'écran et sortir les chaises sur une place de Châtel...avec quelques personnes de plus, on l'envisagerait volontiers!

Et surtout, nous remercions nos fidèles spectateurs, parfois peu nombreux mais toujours enthousiastes. Leur sourire à la sortie est notre récompense!



Portraits d'habitants : Agnès Barbe

Bonjour Agnès,

Ma première question sera relative à la commune de Châtel-en-Trièves. Depuis quand êtes-vous installée ici à Cordéac ? Qu'est-ce qui vous a amenée ici ?

« C'est assez simple. Cette maison, dans laquelle je vis aujourd'hui, est une maison de famille. C'était celle de mon arrière-grand-père, du côté de mon papa. A l'origine, la maison était en toit de chaume. Elle a été transformée par chacune des générations qu'elle a abritées. Mes parents ont transformé l'écurie en chambre d'enfants. Mon mari et moi, nous avons rénové la grange, qui est maintenant mon cabinet, mon espace de travail.

J'ai grandi ici, dans cette maison. Je suis allée à l'école primaire à Cordéac, puis au collège de Mens. Je ne suis partie à l'école à Grenoble qu'après le collège.

Nous étions une famille de six enfants : quatre aînés, et puis, 15 ans plus tard, deux petites dernières : ma sœur Anne-Marie d'abord et moi ensuite. Je suis donc la dernière de la fratrie.

Mais mes parents ont également recueilli six enfants de la DDASS, avec lesquels nous avons été élevés, ma sœur et moi. Nous sommes tous restés unis et très proches.

Ma maman est malheureusement décédée quand j'avais 18 ans, en 1978.

J'ai alors travaillé 10 ans à Grenoble, en tant qu'esthéticienne dans un salon de coiffure. Je tenais à remonter tous les week-ends, pour m'occuper de mon papa. Avec Eric, mon mari, nous avons vécu quelque temps ensemble à Grenoble, et nous nous sommes mariés en 1985, à l'église de Cordéac, bien sûr!

Ma fille Emilie est née en 1989 et mon fils Jérôme en 1991. J'ai toujours souhaité voir grandir mes enfants ici, dans le Trièves, dans cette maison.

Par chance, Eric a trouvé du travail chez Jean-Louis Martin, à Mens, et nous avons pu nous installer là, en famille. J'ai ainsi pu élever mes enfants dans cette maison familiale tout en m'occupant le mieux possible de mon papa. Papa avait la passion de faire des petits fagots et se faisait un plaisir d'en offrir à tous ceux qu'il aimait. Un vrai bonheur au quotidien!



Au début des années 2000, encouragée et accompagnée par ma sœur Anne-Marie qui connaissait ma curiosité, mon intérêt et mon aptitude pour les soins alternatifs, j'ai commencé une formation de Shiatsu qui a duré quatre ans. Je l'ai complétée ensuite par deux années de thérapie manuelle. Ces formations se déroulaient à Grenoble, et pendant 9 ans, j'ai travaillé en parallèle, à l'ADMR.

Portée par le souvenir d'Anne-Marie qui n'est plus là aujourd'hui, j'ai débuté mon activité en ouvrant mon cabinet, ici à Cordéac, en 2009. Elle espérait tellement cela pour moi!

Pourriez-vous m'expliquer ce qu'est le Shiatsu?

Oui bien sûr... Le Shiatsu existe depuis très longtemps. Son origine est japonaise mais il est utilisé en médecine chinoise. Il est reconnu officiellement comme médecine au Japon depuis 1955. En France, le Shiatsu est arrivé vers 1970.

« Shi » veut dire doigts, et « Atsu » signifie pression. C'est donc le bien-être par le toucher et les soins par le massage.

En Shiatsu, on travaille avec les méridiens. Il existe 14 méridiens principaux. C'est vrai que l'existence même de ces méridiens n'a jamais été prouvée, on travaille donc avec l'invisible. Le Shiatsu c'est de l'intuitif et du sensitif. Cette technique manuelle permet, par le toucher, d'harmoniser l'énergie et de corriger les irrégularités de l'organisme.

Comment travaillez-vous?

Pour chaque personne que je soigne, je me sers de ses mots pour identifier ses maux physiques et psychiques.

Je travaille aussi en fonction des saisons. Chaque organe de notre corps a un sentiment Yin (côté droit, côté féminin) et un sentiment Yang (côté gauche, côté masculin). Les organes sont unis, en communication, les uns avec les autres.

Nous savons que les émotions agissent sur le corps. Le foie, par exemple, exprime la colère et l'élan de vie. Les massages viennent rétablir l'équilibre entre les organes et font circuler l'énergie, libèrent des tensions, préviennent et soignent les maux.

J'ai également plusieurs « outils » ou techniques complémentaires pour intensifier mes soins. Je coupe également le feu pour les brûlures, la radiothérapie et le zona.

Quels sont-ils ? Quelles sont ces « aides » ou techniques complémentaires utilisées lors de vos soins ?

J'utilise les bols tibétains. L'un est en cristal et l'autre est composé de neuf métaux. Ils permettent de travailler sur les Chakras. En faisant tourner un maillet sur leurs bords, ils émettent des sons très forts et profonds, presque envoûtants. Les vibrations énergétiques exceptionnelles qui sont émises libèrent les tensions et produisent une sensation de bien-être. En début de séance, je les utilise pour préparer le corps au soin, lui permettre de s'ouvrir, d'accueillir et de ressentir. En fin de séance, ils fabriquent une sorte de « bulle de protection » et stabilisent les énergies harmonisées pendant le soin.



J'utilise aussi les ventouses, chaudes ou froides, pour activer la circulation sanguine et lymphatique. Elles libèrent énormément les tensions. Je peux les placer sur des points d'acupuncture afin d'activer l'efficacité.

Évidemment, je masse aussi avec les huiles essentielles qui jouent sur le tableau thérapeutique et énergétique. Les massages se font en fonction de chaque personne, aussi bien sur le plan énergétique que sur les maux physiques. La rose de Damas, par exemple, joue sur l'amour, amène le lâcher-prise et restaure la confiance en soi. L'Ylang-Ylang redonne de la joie, assagit les peurs et les psychoses. Les huiles essentielles peuvent être utilisées sur les points d'acupuncture, parfois avec les ventouses.

Il y a également les bâtons de Moxa, en charbon d'armoise. Cette plante que l'on chauffe et qui peut agir sur les torticolis, les lumbagos ou le ventre, est aussi très efficace et fait partie de ma gamme de soins que je souhaite la plus complète possible.



En fin de séance, j'aime faire tirer la « carte du hasard » qui arrive très souvent comme une conclusion. C'est une sorte de point final à ce soin global.

Mon souhait est que les personnes repartent apaisées, détendues, dans leur tête et dans leur corps.

Merci Agnès, pour cette rencontre et ce bel échange, pour vos massages agréables et bénéfiques, vos soins personnalisés, votre ouverture, votre écoute et votre bienveillance.



Un festival à Châtel-en-Trièves!

C'est une première! le Festival *Un jour en Août* se tiendra le samedi 3 août aux Gautiers à Cordéac. Ce festival familial est proposé par l'agence DelaLune. Au programme : animations, spectacles et concert (musique et chanson).

Alors, retenez bien cette date du 3 août pour cette première!

Etat Civil

Il n'y aura pas de publication d'Etat civil dans ce numéro de l'Echo du Châtel. La commune est en effet en train de mettre en place les procédures de mise en conformité avec les exigeances du Réglement général de protection des données. Dans le cas présent il s'agit du recueil du consentement écrit avant toute publication.

Inauguration de la nouvelle mairie et des espaces associatifs Samedi 29 juin à 11h

Programme de cet évènement :

11h - cérémonie officielle d'inauguration et visite des locaux suivi d'un apéritif et d'une petite restauration Après-midi festif animé par les associations de la Commune Accueil et jeux pour enfants 16h30 - Concert avec l'ensemble musical Micromégas





| 100 | |
|-----|--|
| | |

| Mairie | 04 76 34 92 79 |
|--|----------------|
| • Pompiers | 18 |
| Gendarmerie | 17 |
| SAMU | 15 |
| Pharmacie de garde | 3915 |
| SIAD | 04 76 34 67 83 |
| • ADMR | 04 76 34 66 67 |
| Conseil en dehors des heures d'ouverture | |
| des cabinets médicaux | 08 10 15 33 33 |
| Assistante sociale (Mme Pietra) | 04 76 34 64 94 |
| PMI (protection maternelle et infantile) | 04 76 34 64 94 |
| Conseillère en économie sociale et familiale | 04 76 34 64 94 |

04 76 34 11 22

Numéros utiles

Astreintes mairie (problèmes techniques et de sécurité urgents) 04 76 34 83 04

| Sommaire | |
|---------------------------|----|
| Le mot du maire | 1 |
| En direct de la mairie | 2 |
| La communauté de communes | 6 |
| Vie locale | 7 |
| Le coin des associations | 13 |
| Portrait de | 14 |
| Informations diverses | 16 |
| | |

• Communauté de communes

.